

Nous allons, cet après-midi, formuler diverses propositions, préconiser l'adoption immédiate d'un programme proprement canadien, qu'on pourrait réaliser en puisant à même les fonds prévus pour venir en aide aux pays économiquement faibles. Je signale en passant qu'on pourrait considérer de telles dépenses comme de véritables dépenses de défense. Vu que la tension internationale s'est relâchée,—c'est là l'opinion générale de ceux qui ont assisté cette année aux délibérations des Nations Unies,—et vu que notre programme de réarmement nous a déjà valu, à nous et à nos alliés, de vastes quantités d'armes, il conviendrait d'affecter une partie des crédits prévus pour cette année à la réalisation d'un programme qui, nous le croyons, constituerait une façon effective de neutraliser l'influence qu'exerce la Russie soviétique au sein des pays économiquement faibles.

Autrement dit, il serait temps de consacrer une partie de nos crédits militaires au relèvement économique de ces pays dépourvus. Ce ne serait là selon moi que favoriser en dernier ressort notre propre intérêt: nous sommes une nation exportatrice et plus nous aiderons ces pays économiquement faibles à améliorer leur sort, à relever leur économie et à hausser leurs normes de vie, plus, croyons-nous, le commerce mondial prendra de l'importance, et l'accroissement du commerce mondial ne peut qu'être favorable au Canada.

Nous plaçant d'un point de vue qui vous intéresse de plus près, nous estimons que le Canada devrait s'efforcer de donner une nouvelle orientation à son commerce, le faisant passer de plus en plus des États-Unis à la zone du sterling; il devrait reconnaître que plus de la moitié du commerce mondial se fait encore dans la zone du sterling. N'oublions pas que, par le passé, c'est dans les pays du sterling que le Canada a trouvé ses marchés les plus sûrs.

Nous sommes d'avis que le Canada devrait a) accepter le sterling en paiement partiel de certaines quantités de notre blé et d'autres produits agricoles excédentaires, y compris des produits comme le saumon et les pommes, que ces pays ont, dans le passé, achetés chez nous en fortes quantités; b) placer une plus grande partie des commandes de l'État dans les pays de la zone du sterling. Je ne m'étonnerai pas sur cette question cet après-midi. Cependant, je signale que j'ai consigné des chiffres à ce sujet au compte rendu au cours du débat sur le dernier exposé budgétaire. J'ai alors dit qu'il était étonnant que le Gouvernement effectue une si forte proportion de ses achats aux États-Unis, alors qu'il aurait pu se procurer le même genre de marchandises dans les pays du sterling et surtout en Grande-Bretagne; c) nous devrions abaisser

nos droits douaniers et antidumping qui frappent des produits qu'ils nous exportent; et d) nous proposons, comme mesure d'urgence, qu'on permette au Royaume-Uni de remettre à plus tard ses autres paiements de capital et d'intérêts à l'égard du prêt qu'il a obtenu du Canada en 1946 et qui devait valoir pour une période de trois ans et demi, prêt qu'il nous rembourse présentement.

J'ai déjà formulé ces propositions à la Chambre. Je les ai formulées au cours de la dernière législature et je les répète aujourd'hui. Je me permets d'ajouter ceci: On nous a un peu ridiculisés parce que nous proposons d'accepter du sterling comme paiement partiel à l'égard des marchandises canadiennes. Mais que constatons-nous aujourd'hui? Nous constatons que le congrès des États-Unis a autorisé l'acceptation de sterling et de francs, ainsi que d'autres devises, afin de permettre d'écouler les produits excédentaires des États-Unis. Là encore nous suivrons probablement l'exemple des États-Unis, marchant dans les traces de l'oncle Sam, tandis que nous aurions dû lui tracer la voie il y a un an ou deux. Voilà la situation.

Ces moyens nous permettraient d'affermir notre économie. Les droits douaniers et antidumping qui frappent les marchandises étrangères nous privent effectivement de revenu. A notre avis, la meilleure façon de procéder en ce moment en matière de commerce, serait de recourir aux accords internationaux pour l'échange de marchandises comportant, il va sans dire, non pas la modification des droits douaniers, mais la création de commissions d'importation et d'exportation. Tous les pays devraient adopter de plus en plus ces méthodes. La Grande-Bretagne les a adoptées car elle a conclu des ententes en vue de l'échange de machines contre des céréales de provende et d'autres denrées.

Il faut qu'aujourd'hui les peuples achètent là où ils peuvent vendre et si nous désirons augmenter nos exportations, nous devons accepter en échange des importations. Cela m'amène à dire qu'on entretient beaucoup de crainte actuellement touchant la concurrence venant de pays situés outre-mer, en particulier du Japon. Puis-je dire au Gouvernement qu'à mon avis il devrait user de son influence, sur les États-Unis principalement, pour que le Japon soit autorisé à compter de plus en plus sur son débouché naturel, qui est situé sur le continent asiatique, au lieu de chercher à s'introduire dans des débouchés où il n'avait pas accès dans le passé. Je crois que le débouché naturel du Japon est la Chine et que les 500 millions d'habitants de ce pays ont besoin de ses produits. Le Japon pourrait aussi commercer avec l'Inde, l'Indochine, le Ceylan et la Birmanie, ainsi qu'avec d'autres pays de l'Orient. Par